

RAMASSAGE encombrants 2025



COMMUNAUTE DE COMMUNES

CALENDRIER

Les encombrants doivent être déposés au plus tard
à 8h00 du matin le jour du ramassage.

Avot.....	mardi 05 août
Barjon.....	mardi 05 août
Boussenois.....	mercredi 16 avril
Busserotte et M.....	mardi 12 août
Bussièrès.....	mardi 12 août
Chazeuil.....	mercredi 11 juin
Courlon.....	mardi 12 août
Cussey-les-F.....	mercredi 13 août
Foncegrive.....	mardi 17 juin
Fraignot-et-V.....	mercredi 06 août
Grancey-le-C.N.....	mardi 02 septembre
Le Meix.....	mardi 05 août
Orville.....	mercredi 11 juin
Sacquenay.....	mardi 19 août
Salives.....	mardi 06 août
Selongey.....	mardi 09 septembre
Vernois-les-V.....	mardi 17 juin
Véronnes.....	mardi 01 juillet



Les communes qui n'auraient pas été ramassées le jour prévu le seront dès le lendemain.

Les personnes souhaitant vider leur maison ou ayant une grande quantité doivent impérativement prendre rendez vous avec l'association



☎ 03.80.95.27.37

✉ assoc.3riv@wanadoo.fr

🌐 www.communautesdes3rivieres.fr

CONSIGNES

✓ CE QUI PEUT ETRE RAMASSÉ :

Objet d'origine **sanitaire**: wc, bidet, lavabo, baignoire, robinetterie...

Objet d'origine **ménagère** : frigidaire, lave-linge, lave-vaisselle, gazinière....

Vieux **meubles** : canapé, lit, armoire, chaise, buffet, table....

Objets divers : vélo, cyclomoteur, poêle à bois, tuyau....

Matières diverses : cartons pliés, ferraille, non-ferreux, cartons de linge, bibelot, livres....

✗ OBJETS REFUSÉS :

Papier, Verre

Objets très lourds et volumineux, produits toxiques et dangereux, batteries, peinture, vernis, produits de traitement, gravats, pneu sans jante, végétaux, palettes, matériaux de construction, placoplâtre, ciment, carrelage, laine de verre, poutres, tuiles, etc.